



Communiqué de presse
le vendredi 8 octobre 2021

Enquête SOS Racisme : réaction de Prism'emploi

Prism'emploi a pris connaissance des résultats de l'opération de "testing" menée par SOS Racisme auprès de plusieurs intermédiaires de l'emploi et les déplore.

En effet, Prism'emploi tient à rappeler que la diversité et l'inclusion sont au cœur des valeurs et de l'action de notre branche. Les comportements discriminatoires dans les recrutements sont illégaux, en contradiction avec notre Constitution et les principes de base de la République, et constituent également un frein à l'insertion professionnelle et une absurdité économique.

Notre accord de branche, signé dès 2007, vise à promouvoir la diversité dans les entreprises du secteur de l'intérim en formant leurs salariés permanents afin qu'ils sensibilisent à leur tour les entreprises clientes. L'accord vise ainsi à prévenir, à tous les niveaux, toute forme de discrimination.

Dans la lignée de cet accord de 2007, Prism'emploi a pris de nombreuses mesures. En témoignent la signature d'une convention de partenariat avec la HALDE en 2007, la signature en 2013 de la Charte des intermédiaires de l'emploi du Défenseur des Droits, et les nombreuses opérations de sensibilisation menées à destination de ses adhérents, avec notamment la formalisation d'un Guide pour un recrutement sans discrimination en 2019. Un engagement très fort en faveur de l'insertion des réfugiés est accompli à travers le programme HOPE. Des outils pratiques sont diffusés aux adhérents dans ce sens.

Dans ces conditions, interpellé par les résultats alarmants de cette opération de « testing », Prism'emploi demande à l'ensemble de ses adhérents de réaliser un état des lieux approfondi dans leurs réseaux respectifs et de prendre très rapidement toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à ces comportements contraires à la loi.

Dans cette perspective, Prism'emploi adressera dans les tous prochains jours une note récapitulative à l'ensemble de ses adhérents et mettra en place une Commission dédiée.

Pour retrouver les différentes actions de la branche :

- Tous les engagements : <http://www.prismemploi.eu/Public/Nos-engagements/Promouvoir-la-diversite>
- Les outils de sensibilisation : <http://www.prismemploi.eu/Public/Page-d-accueil/Documentation/Outils-de-sensibilisation>

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

